

PV AG ACLF 20 Novembre 2019
Amphi Luton, institut Cochin, 14h_16h

Quorum atteint. 40 procurations transmises.

1. Rapport moral. Martine Doco

Mme la présidente présente le bilan moral de l'ACLF. Cf diaporama.

- Mise à la nomenclature de l'ACPA

Le CNP a pris contact avec l'ACLF pour avoir des experts à l'HAS en commençant par l'onco-hémato. La partie concernant l'ACPA en constitutionnel sera réalisée plus tard (début 2020). Avis favorable pour la prise en charge de l'ACPA en onco (mais que des puces de types SNPs) et uniquement si les puces sont faites dans des centres experts ou CHU. Prise en charge validée mais pas forcément par la CNAM (INCA ?). Il manque des recommandations internationales sur l'utilisation de l'ACPA en onco => décision de faire un groupe français qui va travailler sur cette question. Contact avec le GFCH.

- DPC, CNP (cf diaporama)

CNP : conseil national professionnel, fait partie de la confédération des spécialités médicales. Bruno Leheup nous représente à travers le CNP de génétique clinique, chromosomique et moléculaire. La FFGH doit sortir du CNP pour pouvoir conserver son potentiel de formation DPC. L'ACLF doit désigner deux représentants auprès du CNP

- Filières

Interactions avec les filières ANDDI-rares et DEFISCIENCE. Nécessité d'augmenter les connexions et les participations de nos membres aux seins de ces filières ou au cours de leurs différentes missions qui pourraient nous concerner.

- FFGH. Cf diaporama

- NGS-diag

Participation de l'ACLF à la rédaction de GBP et aux différentes journées thématiques.

- Assises de génétique

Les posters seront présentés sous format électronique uniquement cette année. Sélection scientifique des posters pour les communications orales en cours.

2. Bilan financier et nouveaux membres. I Luquet/ M Doco

M Doco présente le bilan financier. I Luquet est excusée. Total capitaux propres en 2019 : 256 770 euros

Revenus et recettes de l'ACLF : cf diaporama

Secrétariat (M V. Malleret) : assure des missions spécifiques de secrétariat épisodiquement

Liquidités stables

Cotisation : 2019 : 163 dont 7 nouveaux adhérents (qui ne cotisent pas la première année).

Réflexion pour le financement d'une bourse de thèse ou M2 doit être réactivée.

Les comptes et budget sont votés à l'unanimité.

3. GFCH : Actualités : F Nguyen Khac

Constitution et missions du GFCH: Cf diaporama

Le gfch compte 4 nouveaux membres : cottin, troadec, tueur, chauzeix

4. ATLAS: N Auger

Après soumission au vote il est décidé de renouveler l'accord pour une subvention de 5000 euros à l'atlas. Cette subvention participe à la rémunération d'une collaboratrice pour la réalisation d'une version (INIST).

5. Enseignement, DES et FST (cf diaporama)

- 3eme mercredi: S Romana

On se rapproche de la fin du DESC de cytogénétique (enseignement régional) qui pourrait être remplacé par le 3^{ème} mercredi de cytogénétique (enseignement national ouvert à tous). Il se pose alors la question du financement par l'ACLF des frais de déplacement des collègues (hors Paris) qui se déplacent pour le 3^{ème} mercredi de cytogénétique.

- DIU de cytogénétique: P Vago

Le DIU de cytogénétique est le seul diplôme français de « cytogénétique pure ». Les candidatures sont possible jusqu'au 31 Décembre. Le nombre de participants en 2019 était de 7. Programme beaucoup plus complet sur la cytogénétique que sur le programme du DES de GM.

- FST D Sanlaville

1 inscrit sur St Etienne (pour toute la France).

6. Révision guides de bonne pratique, planning: P Kleinfinger (cf diaporama)

Ce guide global inclura des liens avec d'autres guides spécifiques (ADNIc, ACPA, DPI etc...) Sur l'ADNIc il y a aura d'autres signataires d'autres sociétés savantes (CGNOF, ANPGM) faisant de ce guide un véritable référentiel national.

7. Point EEQ et lien avec le COFRAC : JM Dupont, C Missirian, P Lochu, ML Maurin

Cf diaporama

COFRAC : pas de date pour la visite d'accréditation. Pas d'auditeurs accrédités selon la norme 17043. Nécessité de recruter des experts / animateurs COPIL pour assurer la pérennité de l'EEQ.

8. Commissions auprès de l'ABM, bilan DPN ABM : C Coutton, P Kleinfinger

Cf diaporama

9. Révision des lois de bioéthique et audition : M Doco, F Vialard, MA Belaud Rotureau

Cf diaporama

10. Plan France génomique 2025 lien avec la cytogénétique : D Sanlaville

Cf diaporama

11. Point réseau Achropuce : V Malan

Cf diaporama

12. Renouvellement du bureau : C Missirian

Cf diaporama

13. Congrès en 2020 à Grenoble : C Coutton

Cf diaporama

14. Prochain Congrès en 2022, candidatures futures

Cf diaporama

15. Divers

Il a été fait remarquer que l'ACLF avait pris position sur le DPI-A sans consultation préalable de ces membres. L'urgence de la situation relative à la révision de la loi de bioéthique et aux dates des différentes commissions parlementaires a imposé au CA de prendre position rapidement.

Il a été aussi rappelé qu'un avis du groupe de travail éthique de l'ACLF avait abordé cette question et émis un avis à destination du CCNE en 2018. Cet avis avait été diffusé à l'ensemble des membres de l'ACLF et aucun retour n'avait été enregistré. Un groupe de travail dédié au DPI-A devra à l'avenir se constituer pour construire une réflexion et une position collégiale autour de cette question.